

Image not found or type unknown



pièces absentes au procès

Par **comprendsrien**, le **08/11/2012** à **07:21**

Dans ma procédure le juge ne m'a pas accordé de remboursements pour toutes les factures que j'ai payées pour le compte de la communauté sous le motif que je n'avais produit aucune preuve.

Or, mon avocat m'indique qu'il a bien produit les factures et les copie de mes relevés bancaires.

Ma question est la suivante :

Comment savoir qui ment, l'avocat ou le magistrat ?

Merci à l'avance pour vos réponses.